

Département du LOIRET
Arrondissement d'Orléans
CANTON et COMMUNES de
45600 SULLY SUR LOIRE
Tél. 02 38 36 20 08

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire en mairie

Le 18 mars 2024 à dix-neuf heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Composition du conseil municipal – Installation d'un conseiller municipal
- Décisions du Maire
- Festival de Musique de Sully et du Loiret : réduction en faveur des Sullylois, des élèves des écoles de Sully (publiques et privée), des membres de la Société Musicale, du personnel municipal et du Conseil Municipal
- Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2024
- Budget principal – vote des taux d'imposition 2024
- Provision pour créances douteuses
- Budget Primitif 2024 – Budget Principal
 - Vote du Compte de Gestion 2023
 - Vote du Compte Administratif 2023
 - Affectation des Résultats 2023
 - Vote du Budget Primitif 2024
 - Vote des subventions 2024
- Budget Primitif 2024 – Budget Annexe Assainissement
 - Vote du Compte de Gestion 2023
 - Vote du Compte Administratif 2023
 - Affectation des Résultats 2023
 - Vote du Budget Primitif 2024
- Budget Primitif 2024 – Budget Annexe Eau Industrielle
 - Vote du Compte de Gestion 2023
 - Vote du Compte Administratif 2023
 - Affectation des Résultats 2023
 - Vote du Budget Primitif 2024

- Budget Primitif 2024 – Budget Annexe Pompes Funèbres
 - Vote du Compte de Gestion 2023
 - Vote du Compte Administratif 2023
 - Affectation des Résultats 2023
 - Vote du Budget Primitif 2024

En mairie, le 12 mars 2024



Le Maire,

Jean-Luc RIGLET